

Le projet éducatif

Introduction

Les orientations éducatives :

Chaque enfant est unique, il convient donc d'organiser un accueil individualisé pour chacun d'eux.

Le multi-accueil communautaire du Pays de Bécherel se veut être un lieu d'accueil concourant à l'épanouissement de l'enfant. Il est donc important, pour cela, que l'enfant soit accueilli dans son intégrité en prenant en compte sa personne, sa famille et son histoire.

La concertation et la cohérence entre les adultes (professionnels et parents) seront des atouts majeurs pour favoriser le bien-être de l'enfant.

Le multi-accueil se veut être un lieu d'accueil comme moyen d'accompagnement de la parentalité et se veut ouvert aux parents qui le souhaitent, l'objectif étant, entre autre, de favoriser une continuité entre la structure et la vie familiale.

Un des 1ers objectifs de l'équipe éducative sera de garantir la sécurité affective de l'enfant et de l'accompagner à être (plus qu'à faire), en tant qu'être en construction.

L'accueil

L'accueil de l'enfant et de sa famille commence au premier contact, parfois téléphonique, jusqu'au départ de l'enfant, pour son entrée à l'école ou autres. Cet accueil nécessitera des nuances et des adaptations en fonction de la vie de l'enfant, du moment d'arrivée et de départ et de son évolution. L'histoire, la culture et les principes éducatifs de chaque parent seront à prendre en compte sans jugement.

L'admission

La directrice et/ou la directrice adjointe rencontreront les parents lors de la pré-inscription ou de l'inscription. Ce temps sera l'occasion de faire connaissance, de dialoguer sur les habitudes de l'enfant. C'est l'occasion d'aborder les attentes, les craintes des parents. En effet, cet entretien « concrétise » la séparation et cela peut être difficile pour eux. Cela nécessite l'entière disponibilité des professionnels.

Il sera présenté le fonctionnement de l'établissement, le déroulement d'une journée. Le livret d'accueil sera un support pour échanger sur la structure et l'accueil de l'enfant. La directrice

sera attentive aux besoins exposés par les parents et devra tout mettre en œuvre pour y répondre au mieux dans les limites du règlement intérieur, du projet éducatif et de la vie en collectivité.

Les locaux et l'équipe pourront être présentés si le moment est opportun et que cela ne gêne pas le fonctionnement.

Dans la continuité de l'inscription, le parent a la possibilité de rester quelques temps avec son enfant sur la structure et commencer l'adaptation la fois suivante.

L'adaptation

La période d'adaptation fera l'objet d'attentions particulières afin d'éviter une rupture brutale entre l'enfant et sa famille.

Cette période est nécessaire pour l'enfant, pour les parents et pour l'équipe, chacun devant faire connaissance. Cette période a pour objectif de créer un lien sécurisant tant pour l'enfant que pour ses parents. Des outils permettront aux « accueillants » de collecter les renseignements nécessaires afin d'assurer une continuité dans les soins et l'attitude éducative (cahier de liaison, cahier de transmission, fiche portrait...).

Avant de confier leur enfant, une période d'adaptation ou de familiarisation sur au moins 5 jours est fortement conseillée. Pour chaque enfant, les professionnels évalueront avec les parents le déroulement de l'adaptation et proposeront un rythme adapté aux besoins de chaque enfant. Après avoir expliqué l'organisation de la journée et tout ce que l'enfant va vivre en collectivité, les parents vont s'absenter de plus en plus et l'enfant va pouvoir explorer davantage ce qui l'entoure et intégrer les repères spatio-temporels. L'enfant va ensuite apprendre à se séparer et à accepter l'absence parentale.

A chaque nouvelle arrivée d'un enfant, et a fortiori d'un bébé, une référente sera nommée afin de favoriser la mise en place de repère structurant pour l'enfant. La référente sera la personne qui se rendra disponible pour la période d'adaptation et qui établira un lien privilégié avec l'enfant autant de temps que nécessaire pour lui, ceci afin de favoriser son sentiment de sécurité affective. Cependant, chaque membre de l'équipe sera vigilant à savoir moduler sa position de référent et à ne pas « s'approprier » un enfant.

L'accueil au quotidien

Le référent de l'enfant (s'il est présent et disponible) se rend disponible pour accueillir l'enfant et son parent le matin et pour les accompagner au moment du départ le soir. Lorsque le référent est absent, une autre personne de l'équipe prend en charge les moments

d'accueil et de départ. Ces temps d'échange individuels sont essentiels pour préserver une certaine continuité entre le milieu familial et la structure d'accueil. C'est l'occasion d'effectuer les transmissions (heure de réveil de l'enfant, heure du petit déjeuner, préconisations des parents...) et pour le départ de raconter la journée de l'enfant.

C'est le moment d'accompagner la séparation au niveau de l'enfant et au niveau du parent. Le départ du parent sera toujours verbalisé à l'enfant même si cela est difficile pour lui et le parent sera invité à signifier son départ à son enfant.

Une réflexion particulière sera portée par l'équipe sur le contenu des transmissions qui seront discutées avec les parents (qu'est-il important de transmettre aux parents et que veulent ils savoir ?) Une attention particulière sera portée sur l'individualisation de la transmission : noter une anecdote, un progrès repéré.

Les informations concernant les selles, les durées de sieste et le déroulement des repas pourront être abordés si un évènement particulier s'est produit mais pas de façon systématique.

Cependant, le contenu des transmissions sera à adapter en fonction de l'âge de l'enfant et des demandes des parents.

D'une façon générale, le professionnel fera attention à mettre en évidence les compétences de l'enfant, à tenir un discours positif sur celui-ci même lorsque des difficultés sont abordées.

Les modalités d'accueil des enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique reste en premier lieu un enfant avec les mêmes besoins fondamentaux, en plus de ses besoins spécifiques, et les mêmes droits que tout autre enfant.

Dans le cadre d'une structure traditionnelle, l'organisation et la mobilisation des compétences professionnelles devront être pensées afin de favoriser l'accueil de tout enfant. Les enfants s'adaptent à la structure mais le lieu d'accueil doit aussi savoir s'adapter aux particularités de chacun, dans la mesure du possible.

L'équipe travaillera en collaboration avec la famille de l'enfant, le médecin référent de la structure, le médecin de l'enfant si nécessaire afin d'organiser l'accueil. Elle pourra également s'appuyer sur la PMI et rechercher toutes les informations utiles afin de développer ses connaissances en fonction du handicap ou de la maladie rencontrée.

Avant d'accueillir un enfant porteur d'un handicap ou atteint d'une maladie chronique, l'équipe se réunira afin de présenter l'enfant et de définir ensemble quelle sera l'organisation

de sa journée d'accueil afin de répondre à ses besoins particuliers et pour que cet accueil soit profitable à lui-même, à sa famille et à l'ensemble du groupe d'enfants.

Comme pour tout autre enfant, le choix du matériel pédagogique sera réfléchi afin que l'enfant puisse développer ses compétences et prendre plaisir à découvrir ses capacités.

L'admission définitive de l'enfant dans l'établissement sera subordonnée à l'avis favorable du médecin référent du multi-accueil.

L'éveil

Les fonctions du jeu :

L'espace est aménagé en petits coins de jeux mis en place en fonction de l'âge des enfants pour optimiser leur bien-être et leur éveil.

Pour un jeune enfant, tout est source d'éveil et de découverte. Le multi-accueil va être un lieu d'exploration pour lui. Mais avant d'aller vers les autres, l'enfant a besoin de faire connaissance de façon plus approfondie avec son environnement en le manipulant.

Le jeu permet à l'enfant de se décharger, de revivre des situations pour ensuite les accepter et les intégrer. Le jeu est donc un lieu d'apprentissage, une activité ludique, un espace social. Le jeu est une activité non imposée, à laquelle s'adonne l'enfant pour se divertir, en tirer plaisir.

Les professionnels veilleront à offrir divers jeux en fonction du développement de l'enfant et de ce qui le préoccupe, en accès libre ou organisé et ponctuel.

- Les jeux sensori-moteurs qui font appel à tous les sens. Ils nécessitent, chez l'enfant, des mouvements locomoteurs et dynamiques. Une attention sera portée aux bébés afin de les laisser développer leurs capacités motrices à leur rythme sans les installer dans des positions qu'ils n'ont pas acquises par eux-mêmes.

- Les jeux de « cache-cache » qui aident les enfants à se construire et à élaborer la séparation. Cette mise en scène de ses craintes (disparition et abandon du parent) permet à l'enfant de se rassurer, en vérifiant la permanence de l'autre et de l'objet. Cela lui permet d'apaiser son sentiment d'abandon et de transformer le déplaisir en plaisir.

- Les jeux symboliques qui favorise le développement émotif de l'enfant car il lui permet d'assimiler la réalité et d'exprimer son imagination.

- Les jeux de règle qui permettent à l'enfant de développer un raisonnement logique et stratégique.

- Les jeux de construction qui stimulent la capacité de l'enfant à fixer, à retenir et à reproduire des idées.

- Les jeux de manipulation ou de motricité fine qui développent la coordination motrice et stimule l'expérimentation des mouvements de préhension comme saisir, taper, serrer...

- Les jeux d'observation qui permettent d'exercer la mémoire visuelle de l'enfant, sa logique, sa concentration, sa patience et sa persévérance. Ils favorisent chez lui l'identification d'objets et l'association des mots aux images.

Le jeu est concrètement improductif mais c'est pendant ces temps de jeu que l'enfant apprend à être et se construit.

Les repas

Les repas représentent différentes fonctions : nutritionnelle, relationnelle, affective, sensori-motrice, cognitive et sociale.

C'est en fonction de ces différents aspects que l'équipe va adapter sa pratique.

Par exemple, les biberons des bébés seront donnés en fonction de leur rythme individuel et dans un cadre calme avec un adulte disponible en entière relation avec celui-ci.

Pour les plus grands, l'accent sera mis sur l'apprentissage des règles sociales, de l'autonomie. Des couverts (couteau, fourchette, cuillère) seront à sa disposition. Il sera invité à les utiliser même si l'équipe saura accepter qu'un enfant ait envie de toucher sa nourriture et de manger avec ses mains. Le moment du repas doit être un moment de plaisir et de convivialité. L'enfant est parfois amené à découvrir de nouvelles saveurs. Le professionnel lui proposera d'y goûter, mais si l'enfant refuse, sa décision sera acceptée et cette offre lui sera renouvelée une autre fois. De la même façon que l'adulte ne forcera pas un enfant à finir son assiette.

Les soins

L'hygiène est indispensable au maintien de la bonne santé de l'enfant et l'approche psychoaffective l'est tout autant pour son équilibre psychique.

C'est pourquoi, le moment du change ne sera pas que technique et basé sur l'hygiène mais, par le contact de la peau, les gestes et la parole, le professionnel apporte une dimension affective. Petit à petit et à travers les soins, l'enfant acquiert une image de son corps de moins en moins morcelée.

Des aménagements seront apportés afin de sécuriser l'enfant le plus possible en considérant le change comme un moment de contact exclusif, de relation privilégiée et où il est important de respecter l'intimité de l'enfant. (séparation des toilettes).

Le professionnel sera à l'écoute des capacités de l'enfant. En effet, l'acquisition de la propreté est une étape importante dans le développement de l'autonomie de l'enfant et de son désir de grandir. Si ce dernier est prêt physiologiquement et psychologiquement, le

professionnel peut alors l'accompagner dans sa démarche en concertation avec ses parents. Le professionnel invitera d'ailleurs les parents à respecter le rythme de leur enfant et à ne pas le bousculer trop rapidement vers l'acquisition de la propreté.

Le sommeil

Le sommeil est primordial pour l'être humain et encore plus pour les jeunes enfants. S'ils ont besoin de beaucoup de sommeil, c'est qu'ils continuent à grandir, que leur organisme poursuit sa maturation neurologique. Le sommeil repose de l'activité de la journée, permet l'acquisition et la rétention des connaissances, permet de rêver pour se défouler psychologiquement.

Le professionnel respectera le rythme et les habitudes d'endormissement. Il sera prévu un cadre favorisant l'endormissement des enfants (calme, rituel, présence de l'adulte...) et le réveil sera échelonné.

Dans le cadre de la prévention de la mort subite du nourrisson, les bébés seront couchés sur le dos, dans une turbulette et la température de la chambre ne dépassera pas 19°C. Une vigilance sera apportée particulièrement lors de la période d'adaptation. Il sera demandé d'apporter le doudou, tétine et/ou un vêtement avec l'odeur de la maman afin de rassurer le plus possible l'enfant. Certains bébés ont pour habitude de s'endormir dans l'ambiance de la salle de vie. Cela sera respecté dans les premiers temps et l'équipe accompagnera en douceur l'enfant à faire la sieste dans un lit au calme.

Le travail en équipe

Les principes fondant l'intervention des professionnels sont

- Le travail en équipe
- L'observation des enfants
- L'écoute
- La verbalisation
- L'échange et le dialogue avec le parent

Tous les deux mois, une réunion sera organisée en fin de journée (la structure fermera plus tôt exceptionnellement) en présence de la psychologue. Ce sera l'occasion de faire le point sur le fonctionnement du groupe et l'évolution du développement des enfants. Ce temps sera également consacré à l'analyse des pratiques professionnelles, afin de permettre de discuter sans jugement des difficultés que les professionnels rencontrent avec un enfant ou une

famille, de trouver des modes d'intervention afin de les résoudre et de construire une culture commune aux professionnels.

Une fois par trimestre, une réunion sera organisée en fin de journée, afin de faire le point sur les projets d'activités et le fonctionnement.

Une ou deux fois par an, une journée pédagogique permettra à l'ensemble de l'équipe d'évaluer le projet éducatif et de travailler en profondeur le projet pédagogique. A cette occasion, l'établissement sera exceptionnellement fermé.

Les règles et limites posées aux enfants

Un professionnel, du fait de sa formation, de son expérience, de sa personnalité qui sont différentes les uns des autres, est amené à poser des actes éducatifs qui peuvent différer d'un autre professionnel. C'est pourquoi il est important de travailler en s'appuyant sur un projet éducatif afin de tendre vers une pratique cohérente. Pour ces mêmes raisons, il est important que l'enfant accueilli au multi-accueil rencontre les mêmes limites et interdits ainsi que les mêmes droits selon l'adulte qui le prend en charge. C'est pourquoi il a été énoncé quelques règles que chaque professionnel et stagiaire se doivent de respecter ou tenter de faire respecter :

- Dans l'espace des bébés, les enfants qui marchent peuvent y aller uniquement si aucun des bébés ne s'y trouvent.
- Les enfants peuvent être associés au rangement autant que faire se peut avant les chants le matin et avant le goûter de l'après-midi.
- Le toboggan : l'enfant peut l'utiliser librement sauf lorsqu'ils sont plusieurs à l'utiliser. Dans ce cas, les enfants doivent l'utiliser dans le bon sens.
- La piscine à balles : l'enfant qui jette les balles hors de la piscine est invité à les ramasser avec l'aide d'un adulte.
- Le repas :
 - l'enfant n'est pas obligé de finir son assiette.
 - l'enfant est invité à goûter mais l'adulte accepte son refus.
 - l'enfant n'est privé d'aucun plat
 - l'enfant sera servi 2 fois maximum du même plat
 - le doudou n'a pas sa place sur la table lors des repas (peut être placé à proximité de l'enfant)
 - l'enfant est invité à rester assis lors des repas
- Le sommeil :
 - l'enfant est invité à rester dans son lit
 - le calme doit être préservé
- Lors du change ou du passage aux toilettes, le doudou sera posé sur la table de change afin qu'il ne traîne pas par terre.

- les professionnels ne laissent pas les bébés pleurer.

L'allaitement

Toute maman désireuse d'allaiter son enfant aura le droit de la faire dans les locaux du multi-accueil. Une attention particulière sera portée au confort de la maman et de l'enfant. Le rôle de l'équipe peut être d'informer sans juger ni culpabiliser car c'est un choix personnel impliquant la tolérance, le dialogue et une ouverture sur différentes pratiques des familles au sein du multi-accueil.

L'objet transitionnel

Plus communément appelé « doudou », le concept d'objet transitionnel a surtout été élaboré par Donald Winnicott. L'objet transitionnel, qui a l'effet apaisant d'un substitut maternel, est la première possession de l'enfant qui est extérieure à son propre corps, bien qu'il ne le perçoive pas nécessairement comme tel. Il apparaît généralement entre 4 et 12 mois, et permet à l'enfant d'effectuer la transition entre la relation à la mère et la relation avec d'autres « objets » de son environnement. Grâce à cet objet, la mère, même absente, est encore symboliquement présente pour l'enfant. Cet objet est le prolongement de la mère et l'enfant l'investit comme tel. Son rôle est de rassurer l'enfant lorsque celui-ci va se séparer de ses parents. Il permet d'accepter l'absence parentale puisqu'une partie de la mère est avec lui. Il permet de tester toutes les nouvelles expériences affectives, physiques ou autres, sans remettre en question l'équilibre intérieur de l'enfant.

Partant de ces connaissances, les professionnels laisseront le doudou de l'enfant toujours à sa disposition. Ce n'est pas à l'adulte de décider quand l'enfant en a besoin. Les professionnels accompagneront les parents dans cette prise de conscience.